

**Communiqué**

Paris, le 20 mai 2021

## **France Messagerie formalise sa demande d'agrément auprès de l'ARCEP**

*Après bientôt un an d'existence, France Messagerie a transmis à l'Arcep son dossier de demande d'agrément définitif.*

Cet agrément, nécessaire pour toute société amenée à distribuer la presse vendue au numéro, avait été accordé de façon provisoire à la création de la société.

Confiante dans la pérennité de France Messagerie, l'Arcep a renouvelé par deux fois cet agrément provisoire en attendant que s'achève un premier exercice annuel au 30 juin 2021.

Le dossier transmis par France Messagerie tient compte des exigences du cahier des charges des sociétés agréées de distribution de presse publié le 13 avril dernier.

Il intègre notamment les dispositions que France Messagerie a mis en place pour gagner la confiance des éditeurs. Parmi ces dispositions, on citera :

- les barèmes compétitifs et transparents, qui permettent aux éditeurs une meilleure prévisibilité ;
- la fiducie, qui garantit les flux financiers des éditeurs ;
- les prestations complémentaires commerciales, informatiques et logistiques proposées à tous ses éditeurs clients.

Il intègre également les dispositions permettant de garantir la continuité temporelle des activités de SADP et plus particulièrement de la distribution de la presse sur le territoire national. Au cours des derniers mois, les équipes de France Messagerie ont pu démontrer leur capacité à assurer la continuité de la distribution nationale dans un contexte marqué par une réorganisation de la filière de distribution et une crise sanitaire sans précédent.

France Messagerie a présenté dans le même temps à l'ARCEP ses résultats financiers pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Avec un résultat net à l'équilibre sur les trois premiers mois de l'année, France Messagerie confirme le plan d'affaires présenté lors de sa création.

---

### **A propos de France Messagerie**

Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2020, France Messagerie est une société de distribution de presse agréée par l'Arcep. Implantée à Paris (siège) et à Bobigny (site d'exploitation), elle assure chaque jour la distribution de tous les quotidiens et de plus d'un tiers des magazines auprès des 22 000 marchands de presse en France. France Messagerie distribue également la presse à l'international. Forte d'une équipe de plus de 250 personnes reconnues pour leur expertise et leur connaissance fine du métier, France Messagerie est l'acteur de référence dans un secteur en profonde mutation.

**Contact Presse : [Communication@francemessagerie.fr](mailto:Communication@francemessagerie.fr)**